

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.3.b bis) bâtiments à occupation continue

N° : 2493T3140372V BMC, SAU, périnatalité, accueil, administratif Valable jusqu'au : 09/09/2034 Le cas échéant, nature de l'ERP : hôpitaux Année de construction : Entre 1974 et 1977	Date : 10/09/2024 Date de visite : 04/09/2024 Diagnosticteur : BOUCHER JOHANY 460 La Courtine 93194 NOISY-LE-GRAND Numéro certification : CPDI3564 Signature : 
--	---

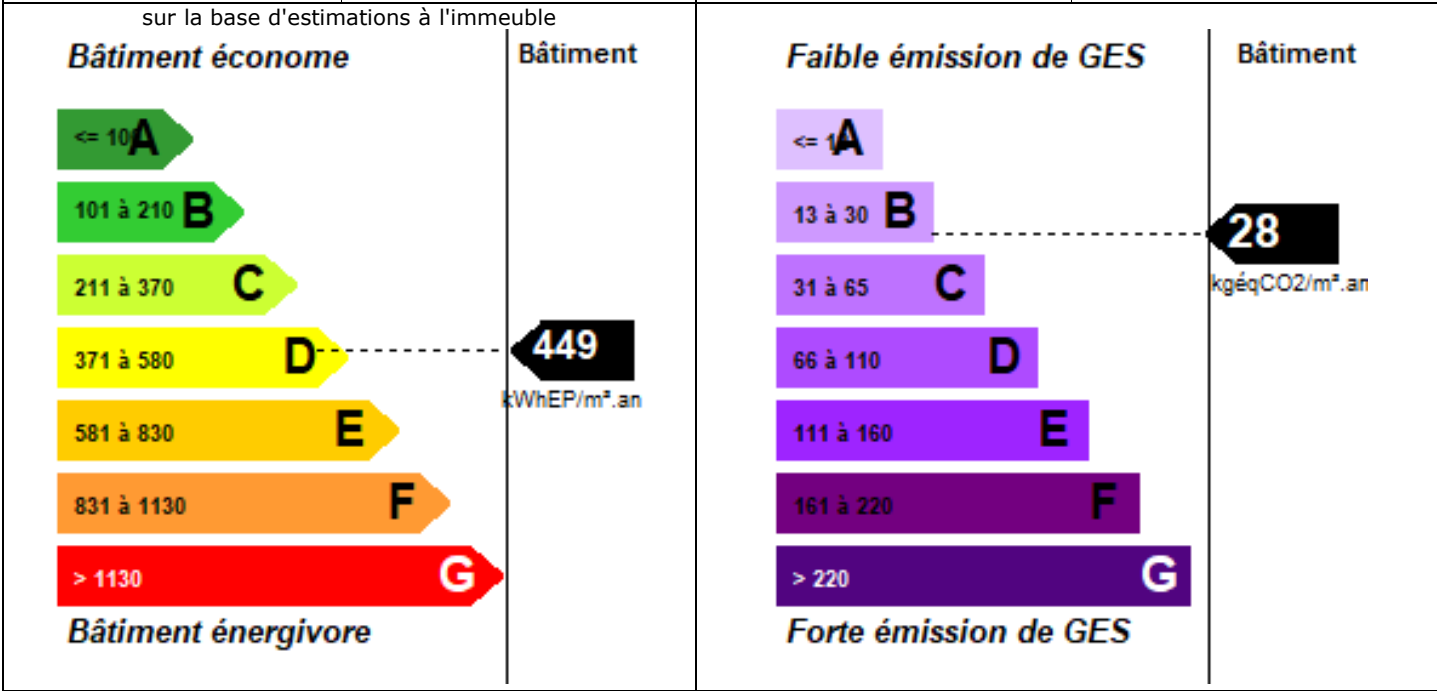
Adresse : 2 rue du Docteur Delafontaine, 93200 Saint-Denis	Bâtiment entier Sth : 55960,01 m ²
Propriétaire : Nom : CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DENIS Adresse : 2 RUE DU DOCTEUR DELAFONTAINE 93200 SAINT-DENIS	Gestionnaire (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles d'énergie

Période de relevés de consommations considérée : 2021/2023

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Bois, biomasse			
Electricité	7722768,0 kWh _{EF}	17762370,0 kWh _{EP}	
Gaz	73062,1 kWh _{EF}	73062,1 kWh _{EP}	
Autres énergies	7337910,0 kWh _{EF}	7337910,0 kWh _{EP}	
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			
TOTAL		25173340,00 kWh _{EP}	

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages
Consommation estimée : 449 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions : 28 kg éqCO ₂ /m ² .an



Diagnostic de performance énergétique

(6.3.b bis) bâtiments à occupation continue

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation
Murs : - Murs extérieurs en béton isolés par l'extérieur pour le bâtiment Périnatalité, et murs non isolés pour BMC.	Système de chauffage : - Production liée au réseau de chaleur de Saint Denis - Radiateurs avec robinets thermostatiques dans les chambres et ventilo convecteurs	Système de production d'eau chaude sanitaire : - Production liée au réseau de chaleur de Saint Denis avec ballons de stockage
Toiture : - Toiture terrasse non isolée pour BMC. Toiture terrasse isolée pour périnatalité.	Système de refroidissement : - 3 Groupes froids TRANE de 715 kW et 2 groupes froids CARRIER de 510 et 350 kW	Système d'éclairage : - Périnatalité : majorité de tubes fluo, BMC : mixtes LED et tubes fluo
Menuiseries ou parois vitrées: - BMC double vitrage aluminium ancien 8/12/6. Périnatalité : double vitrage aluminium 6/16/6.	Système de ventilation : - CTA de soufflage et CTA d'extraction avec batterie de récupération	
Plancher bas : - Plancher bas non isolé pour BMC et plancher bas isolé pour périnatalité.	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non requis	
Nombre d'occupants : 0	Autres équipements consommant de l'énergie : - informatiques, process : IRM, matériel médical, ascenseurs, équipements de cafétéria	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWh_{EP}/m².an

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

Commentaires

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.b bis) bâtiments à occupation continue

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans ce bâtiment : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

Gestionnaire énergie

Mettre en place une planification énergétique adaptée à l'établissement.

Chauffage

- Dissocier le chauffage des locaux occupés 24 heures sur 24 des parties occupées par intermittence.
- Vérifier les températures intérieures de consigne en période d'occupation et d'inoccupation selon le local (bureau, hall d'accueil, chambre...).
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

Ventilation

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Eclairage

- Profiter au maximum des l'éclairage naturel.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées par étage); les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et de luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires.

Compléments

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.b bis) bâtiments à occupation continue

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Mesures d'amélioration

Isolation des murs BMC

Isolation des murs extérieurs pour le bâtiment BMC.

Isolation toiture terrasse BMC

Isolation de la toiture terrasse pour le bâtiment BMC

Menuiseries BMC

Remplacement des menuiseries par du double vitrage performant pour le bâtiment BMC.

Régulation BMC et périnatalité

Une amélioration de la régulation des CTA pourrait être réalisée.

Sous comptage énergétique

Mise en place d'un sous comptage énergétique pour chaque site et par usage énergétique.

Commentaires :

Le périmètre de l'étude prend en compte les bâtiments BMC, SAU, périnatalité, accueil, administratif.

Le site de Delafontaine n'ayant pas de sous comptage par bâtiment, les consommations énergétiques du site ont été prises au prorata de la surface totale du site 68 312 m².

Les consommations prises en compte sont les consommations énergétiques de 2021/2022 et 2023 pour l'électricité, le gaz et le réseau de chaleur.

Présence d'une GTB pour la gestion du site.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique performance énergétique

<http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par: I.Cert

Pars d'affaires

Espace Performance

35760 SAINT GREGOIRE

certification: CPDI3564